



Yannick & Anne
Le duo "Petite enfance"
répond et accompagne
les familles



Vie scolaire
Ces agents au service
des enfants.
Le cœur des écoles



Les P'tits Loups
Les enfants au centre de
toutes les attentions



VOS ÉLUS



Sébastien THIROUARD
1^{er} Vice-président
Finances - Santé
Val-au-Perche



Amale EL KHALEDI
2^{ème} Vice-présidente
Numérique - Mobilité - Tourisme
Communication - Culture
St-Fulgent des Ormes



Jean-Pierre DESHAYES
3^{ème} Vice-président
Économie
Bellou-le-Trichard



Danièle MARY
4^{ème} Vice-présidente
Aménagement - Urbanisme
Environnement - SPANC
St-Germain-de-la-Coudre



Guy SUZANNE
5^{ème} Vice-président
Scolaire - Périscolaire
Belforêt-en-Perche



Brigitte LAURENT
6^{ème} Vice-présidente
Activités sportives et de loisirs
Associations - Médiathèques
Ceton



Rémy TESSIER
7^{ème} Vice-président
Services à la population
Bellême



Jean-Claude LHERAULT
8^{ème} Vice-président
Travaux - Voirie
Val-au-Perche



Daniel JEAN
Appenai-sous-Bellême



David BOULAY
Belforêt-en-Perche



Anne CHEMIN
Belforêt-en-Perche



Sylvie DESPIERRES
Belforêt-en-Perche



Jacques DEBRAY
Bellême



Hélène Maudet
Bellême



Anne-Marie SAC-ÉPÉE
Bellême



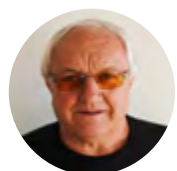
André BESNIER
Ceton



Patrick GREGORI
Ceton



Françoise NION
Ceton



Guy VOLLET
Ceton



Sylvie MABIRE
La Chapelle-Souëf



Anthony SAVALE
Chemilli



Angélique CREUSIER
Dame-Marie



Arnaud LOISEAU
Pouvrai



Jean-Fred CROUZILLARD
St-Germain-de-la-Coudre



Claudine BERAU
St-Hilaire-sur-Erre



Serge CAILLY
St-Martin-du-Vieux-Bellême



Jean-Paul ANDRE
Val-au-Perche



Alain DUTERTRE
Val-au-Perche



Martine GEORGET
Val-au-Perche



Anne GUILLIN
Val-au-Perche



Lyliane MOUSSET
Val-au-Perche



Jean-Jacques POLICE
Val-au-Perche



Jacques TRUILLET
Val-au-Perche



Lydie TURMEL
Val-au-Perche



Annie VAIL
Val-au-Perche



Séverine FONTAINE
Vaunoise

ÉDITORIAL



La crise économique, liée au conflit russo-ukrainien, engendre l'augmentation du coût des énergies et le risque de coupure d'électricité. Cette problématique nous exhorte encore plus à mener une réflexion sur la sobriété énergétique dans la conception ou la rénovation des bâtiments de la Communauté de Communes. Cette thématique a déjà été prise en compte dans les travaux de rénovation de l'école de Bellême, qui se sont terminés en novembre. Place maintenant à l'école André Barbet du Theil-sur-Huisne, commune déléguée de Val-au-Perche.

L'atout de notre ruralité peut être vite un frein vu sous l'angle de la mobilité. C'est pourquoi, début 2023, nous travaillerons sur un Plan De Mobilité Simplifiée pour prendre en compte et faciliter chaque déplacement et rompre ainsi l'isolement. Notre cheffe de projet s'appliquera, avec les propositions de chacun, à trouver des solutions de mobilité efficaces et adaptées à notre territoire.

Nous sommes dans la dernière phase du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), document indispensable pour bien gérer le développement du territoire, tout en conservant notre identité. En respectant les règles mises en place par l'État sur la "zéro artificialisation nette", nous souhaitons un

développement des zones économiques et urbanisables pour pouvoir accueillir de nouvelles entreprises et voir s'installer nos jeunes.

La crèche du Theil-sur-Huisne (commune déléguée de Val-au-Perche) va s'agrandir pour augmenter les places de 20 à 26 enfants. La capacité d'accueil des bébés sur notre territoire est primordiale, cela permet de conserver le nombre d'enfants dans les écoles et les collèges. Une alerte a été lancée quant à la diminution des assistants maternels de notre territoire. Vous pourrez découvrir dans les pages qui suivent des informations plus détaillées sur ce sujet.

Pour réussir à mener les projets et les orientations définies, je peux m'appuyer sur le bureau et les élus communautaires et je peux compter sur le professionnalisme et le dévouement des agents.

J'ai une pensée pour toutes les personnes qui souffrent de la maladie ou de l'isolement. Je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Que 2023 nous apporte la sérénité et la réussite de nos projets.

Isabelle THIERRY
Présidente de la CdC des
Collines du Perche Normand

Le mag' N°6 - 2022

8 000 exemplaires imprimés
Directeur de publication : Isabelle Thierry, Présidente. Amale El Khaleidi, Vice-présidente déléguée à la communication
Conception : CDC Collines du Perche Normand
Crédit photos : CDC Collines du Perche Normand / IStock / Pixabay / Freepik / Vecteezy / Auteurs mentionnés
Impression : Imprimerie AGROTO - Journal imprimé avec du papier issu de forêts gérées durablement.



Le duo de la petite enfance pour répondre et accompagner les familles



Yannick Taillandier pour Val-au-Perche et Anne Vaille pour Bellême

L'accompagnement des familles est une mission importante pour la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand. Sur les sujets de la petite enfance et de la parentalité, le duo composé de Yannick Taillandier et Anne Vaille accompagne les parents et les assistants maternels du territoire.

Pour accomplir leurs rôles d'information et de coordination, deux services permettent d'assurer ces missions :



> Le **LAEP, Lieu d'Accueil Enfants Parents**, est un espace convivial de rencontre, d'échanges et de jeux, où parents et enfants de 0 à 6 ans peuvent se poser ensemble, dans une ambiance ludique et chaleureuse. On y joue, on y parle et on y vient quand on veut et pour le temps que l'on veut. Au sein de cet espace, Yannick et Anne, accompagnés d'Aline et de Rozanne, animent le lieu et vous accueillent avec votre enfant, sans rendez-vous et gratuitement. Juste le plaisir de partager un bon moment, de créer des liens, de faire de nouvelles rencontres avec des parents, d'échanger avec les accueillants et de permettre à votre enfant de s'amuser avec d'autres petits et d'être en contact avec d'autres adultes.



> Le **RPE, Relais Petite Enfance**, a pour vocation d'informer les familles sur l'offre d'accueil existante sur le territoire, de faciliter leur mise en relation avec les assistants maternels et de les accompagner dans leur rôle de "Particulier employeur". Cet espace est également dédié aux assistants maternels. Ils peuvent y trouver des informations sur le cadre de leur exercice, être assistés dans leurs démarches administratives et leurs parcours de formation. Ce lieu propose également des temps d'échanges et des ateliers d'éveil.

Mais c'est aussi un **guichet d'information sur le métier**. Les personnes désirant exercer le métier d'assistant maternel peuvent y trouver tous les renseignements sur l'activité. Yannick Taillandier et Anne Vaille se tiennent à leur disposition pour les épauler dans leurs démarches et les demandes d'agrément.

et 2023 ?

La CdC des Collines du Perche Normand travaille à la création d'un guide des familles, un livret dédié à l'enfance et la petite enfance, qui permettra aux parents de connaître l'ensemble des services à leur disposition.

Des manifestations sont aussi au programme :

> Le **Trop P'tite Party** se déroulera du 18 mars au 1^{er} avril dans le cadre de la semaine de la petite enfance. Rencontre avec un auteur de livre pour enfant, le spectacle "Le tourbillon des émotions" de la compagnie Théâtre en Herbe, des déambulations contées et bien d'autres animations sont à venir pour le plaisir des plus petits et des plus grands.



> Le **Bus des Familles** viendra à votre rencontre à Val-au-Perche et à Bellême du 3 au 15 avril. Un bus anglais aménagé en espace d'accueil, proposera des ateliers et des animations. L'occasion de vous informer et de découvrir les acteurs des services aux familles sur votre territoire.

Retrouvez les coordonnées de Yannick Taillandier et d'Anne Vaille pour le LAEP et le RPE en page 20.

Crèche "Les P'tits Loups", les enfants au centre de l'attention

La crèche "Les P'tits Loups" à Val-au-Perche (Le Theil), ce sont 6 personnes dévouées et attentives (2 éducatrices de jeunes enfants, 3 auxiliaires de puériculture, 1 CAP petite enfance) qui accueillent chaque jour en moyenne près de 25 enfants âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans. Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, Adeline Dutheil, directrice du lieu et son équipe veillent sur tout ce petit monde.

Des dodos, des mouchoirs, des repas, mais pas que !

Accueillir des enfants à la crèche ne se résume pas seulement à garder les petits, à pourvoir aux premiers soins d'hygiène, au sommeil, aux repas et aux activités d'éveils.

Dans les missions de la crèche, il y a aussi, et surtout, un rôle d'accompagnement des familles au quotidien, sur l'alimentation, la vaccination, la propreté, la motricité, l'éveil et la parole. Le sens accru de l'observation des personnels en charge des enfants, permet un suivi global de l'évolution de l'enfant et de son bien-être. En plus de permettre aux parents en emploi ou en recherche d'emploi d'avoir un lieu de garde pour leurs enfants, le lieu d'accueil joue un rôle social important.

En effet, la crèche accompagne aussi les familles en difficulté, les familles mono-parentales, les parents mineurs ou en situation de handicap.

Les tarifs des places en crèche vont en moyenne de 0.44 € à 3.10 € par heure. Il est fixé selon un barème de la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) et varie en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.



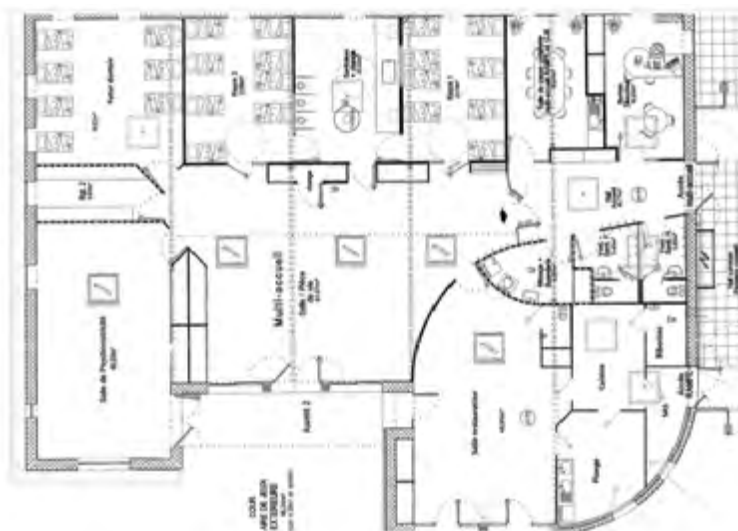
Muriele Robert et Emilie Chaudun



Christelle Yzon, Adeline Dutheil et Sylvie Normand

Protection des plus fragiles

La crèche travaille également en étroite collaboration avec les services de protection infantile, ASE (Aide Sociale à l'Enfance), PMI (Protection Maternelle Infantile), CRIP (Cellule Départementale de Recueil d'Information Préoccupante) et avec les assistants sociaux et familiaux. Ce partenariat, permet en cas d'urgence d'avoir une prise en charge rapide de l'enfant en danger. Au sein de la crèche, des places de "halte garderie" sont d'ailleurs réservées pour parer à toute situation de détresse.



En 2023, la crèche s'agrandit

Afin d'augmenter la capacité d'accueil, des travaux d'agrandissement doivent débuter au printemps prochain. Au programme, la création d'un troisième dortoir, la réalisation d'un nouvel espace réfectoire, le réaménagement de la salle de change et l'agrandissement de la cour et sa végétalisation. Avec ces nouveaux espaces, la crèche pourra avoir jusqu'à 26 places, mais également fournir les repas et les couches sans augmenter les tarifs.

Livraison attendue pour septembre 2023.

Au cœur des écoles, ces agents essentiels à la vie scolaire



Valérie Bourgoïn, Virgine Benchabane et Patricia Renard à l'école André Barbet - Le Theil - Val-au-Perche

Le territoire de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand compte 9 écoles publiques et 1 établissement privé. Chaque jour plusieurs dizaines d'élèves sont pris en charge par les agents de la CdC. ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles), agents des écoles et animateurs, ce sont au total 35 personnes qui œuvrent au quotidien à la prise en charge de vos enfants pour veiller à leur bien-être et à leur sécurité.

Des tâches diverses, de multiples compétences

Lorsque vos enfants passent la porte de votre maison pour se rendre à l'école, débute alors une organisation bien rodée, où les agents du service scolaire de la CdC jouent un rôle essentiel.

Dès le matin, à partir de 7 h 00, des agents prennent en charge l'accompagnement en car. En effet, pour les enfants de moins de 6 ans, un accompagnateur doit être obligatoirement présent à l'intérieur du véhicule. Pendant ce laps de temps et jusqu'à l'arrivée de tous les élèves, une partie du personnel se charge de l'entretien des espaces d'accueil, nettoyage des sanitaires et des tables, mise en place des chaises, rangement des classes et une autre partie des effectifs se charge du temps de garderie avant le début des cours.

> La cloche a sonné !

Les enseignants dispensent leurs cours, secondés par le personnel des écoles pour les aider dans leurs activités, l'hygiène de l'enfant, l'accompagnement aux sanitaires et la surveillance des récréations.

> À table !

Vient ensuite le temps de midi avec 3 services, comme au restaurant. Les maternels, qui demandent une attention toute particulière sont au premier service, puis suivent les CP, CE1, CE2 et ensuite CM1 et CM2. À l'heure des repas, les agents de la CdC sont mis à disposition des mairies, car la cantine est un service pris en charge par chaque commune.

En début d'après-midi, pour les petits, c'est l'heure de la sieste, sous un œil attentif et bienveillant, pour les plus grands, c'est la récréation avant de reprendre la classe.



L'après-midi est rythmé au gré des cours, des activités et des récréations.

> Après la classe, c'est l'heure du goûter, certains enfants vont en garderie. Pour les autres, il y aura de l'aide aux devoirs ou selon les jours et les écoles, ce sera TAP.

Le Temps d'Activité Périscolaire (TAP), est assuré conjointement, par une vingtaine d'intervenants extérieurs, par l'équipe d'animation et également par des agents qui proposent aussi des ateliers. C'est un moment où l'enfant s'éveille à une pratique créative, artistique ou sportive. La journée s'achève par un temps de garderie pour les enfants qui attendent la venue des parents et pour ceux qui prennent le car, ils seront à nouveau accompagnés. Pour le personnel, arrive le temps de l'entretien des locaux, jusqu'à 20 h 30.

Des journées longues et bien chargées

Les agents du service scolaire ne ménagent pas leurs efforts tout au long de la journée. Pour assurer la continuité des services, beaucoup d'entre eux, doivent jongler entre différents lieux. Ils peuvent avoir jusqu'à 3 créneaux horaires de travail différents par jour. Un grand merci pour leur implication, sans ces agents essentiels à la vie scolaire, l'école ne serait pas tout à fait pareil.

L'école de Bellême, clap de fin pour les travaux

Le projet de grande ampleur, initié sous la précédente mandature, débuté en juillet 2020, vient d'être livré. L'école a été rénovée avec un objectif de sobriété énergétique pour répondre aux enjeux de développement durable. Aux travaux d'isolation des bâtiments, de double vitrage, de chauffage et de remise en peinture vient s'ajouter la création d'une extension de 45 m². Ce nouvel espace est dédié à la direction et à l'équipe enseignante. La réalisation de 100 m² de préau supplémentaire pour accueillir les enfants, vient compléter le projet. Enfin, le dispositif réglementaire PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été également mis en place. Il permet d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes en cas d'accident majeur (événements d'origine naturelle, technologique, chimique ou terroriste) externe à l'établissement.



Le chantier qui aura duré un peu plus de deux ans, aura connu quelques aléas. Outre le Covid qui a engendré des retards, quelques ajustements ont dû être faits par rapport au projet initial. D'abord de mauvaises surprises au niveau des sols et des problèmes d'étanchéité ont engendré des travaux supplémentaires à hauteur de 38 167 €. Puis la guerre en Ukraine et la hausse des prix des matières premières, ont obligé la CdC à une révision des prix des prestataires dans le cadre obligatoire des marchés publics. Ainsi, 102 000 € complémentaires ont fait augmenter le coût total et viennent s'ajouter au chiffre initial de près de 1.6 M€. Malgré le dépassement du budget, c'est sur le long terme qu'il faut appréhender le projet. Cette grande rénovation permet à l'école publique de Bellême d'assurer une qualité d'accueil à nos futures générations d'écoliers pour les 25 prochaines années.



Le gymnase du Theil rouvre ses portes



Équipement incontournable de la pratique sportive au sein du territoire de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, le gymnase de Val-au-Perche (Le Theil) nécessitait une réhabilitation de grande ampleur. Construit en 1981, le bâtiment n'était plus en adéquation avec les normes en vigueur et les besoins de disciplines sportives et de loisirs des habitants. L'ensemble de l'équipe communautaire a souhaité poursuivre les efforts en matière de développement d'infrastructures au service de la population du territoire.

Le chantier a fait l'objet d'une mise aux normes environnementales, avec notamment le désamiantage de l'ouvrage, et d'isolation, permettant ainsi de réduire les coûts énergétiques. Au-delà de la réfection du bâtiment, la réalisation d'une extension de 545 m² a permis la création d'un dojo, pour répondre aux besoins des pratiquants d'arts martiaux. Enfin, pour développer la pratique de différentes disciplines, le sol de l'équipement a été spécifiquement choisi pour accueillir de nouvelles activités tel que le roller. La surface des vestiaires a également été doublée pour le confort des usagers (scolaires et associations).

Ce nouveau projet, dont la livraison est attendue pour janvier 2023, dote le territoire d'un nouvel espace flambant neuf pouvant accueillir 200 personnes.

Voirie

L'augmentation des coûts des matières premières (enrobé et émulsion) a impacté le budget dédié aux travaux de voirie. En 2022, le nombre d'interventions a été moindre que l'an passé. La CdC a néanmoins pu réaliser le reprofilage de près de 5 km de chaussée (hors gravillonnage de finition sur les travaux de reprofilage de l'année passée) et plus de 21 km de curage de fossés pour l'assainissement des voies.

Sébastien JALLET, Préfet de l'Orne, en visite dans les Collines du Perche Normand



De gauche à droite : Théo Nahon & Thomas Debris (Equipe de l'Elabo) - Isabelle Thierry (Présidente de la CdC des Collines du Perche Normand) - Sébastien Jallet (Préfet de l'Orne) - David Boulay (Maire de Belforêt-en-Perche) et les vices présidents Amale El Khaledi, Brigitte Laurent, Rémy Tessier et Guy Suzanne.

Sébastien Jallet, Préfet de l'Orne, accompagné de Julien Miniconi, Sous-préfet de Mortagne-au-Perche, est venu découvrir le vaste territoire de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand au tout début du mois de septembre. A l'issue d'un moment d'accueil convivial, Isabelle Thierry, Présidente, et les élus communautaires ont présenté au Préfet de l'Orne les réalisations et les projets de la collectivité. La rencontre s'est poursuivie avec un moment d'échange au cours duquel M. le Préfet a rappelé les grandes orientations de l'État et les enjeux de développement durable et de plein emploi. Messieurs Sébastien Jallet et Julien Miniconi ont également rappelé tout le soutien de l'État aux projets de la CdC des Collines du Perche Normand.

sein de ce tiers-lieu et il s'est félicité d'avoir un tel espace sur le territoire.



Pour terminer sa visite, la dernière étape de son parcours a été La Perrière. M. David Boulay, Maire de Belforêt-en-Perche, et Mme Anne Chemin, Maire déléguée de La Perrière, ont présenté à M. le Préfet la Petite Cité de Caractère. Ils ont ensemble promu le dynamisme de cette commune déléguée de 350 habitants, au travers des nombreux projets réalisés et à venir.



Cette visite a été l'occasion de revenir sur la renommée des lieux, autour du filet perlé et de partager avec M. Sébastien Jallet le futur projet du musée du Filet, prévu à l'horizon 2023.

M. le Préfet a remercié Isabelle Thierry, la Présidente de la CdC des Collines du Perche Normand, l'ensemble des élus présents et les agents pour cette rencontre conviviale et chaleureuse. Il a noté au passage une belle cohésion des équipes et les nombreux atouts du territoire.



La rencontre s'est ensuite poursuivie à Bellême par la visite de l'ELABO, M. le Préfet a pu découvrir l'offre de services proposée par le tiers-lieu. L'équipe lui a présenté l'ensemble des machines à disposition des particuliers et des entreprises, découpeuses laser, imprimante et scanner 3D, le futur FarmBot (un robot potager) et a pu également évoquer avec lui son action en matière de médiation numérique.

Thomas Debris, responsable du tiers-lieu, a parlé notamment de ses projets de collaboration avec les équipes enseignantes des collèges et la création du Club ELABO. Théo Nahon, le conseiller numérique arrivé en 2021 dans le cadre du Plan "France Relance", a quant à lui expliqué son action auprès des habitants grâce aux rendez-vous personnalisés et aux ateliers numériques qu'il anime depuis un an. M. le Préfet a été enthousiasmé par le dispositif en place au

« Petites Villes de Demain », des projets solides pour l'avenir

Le 28 mai 2021, la signature de la convention d'adhésion au programme national « Petites Villes de Demain » entre l'État et la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a acté le point de départ de ce grand projet pour les communes de Bellême et de Val-au-Perche, identifiées comme les pôles d'attractivité du territoire intercommunal.

Ce programme national de revitalisation, piloté par l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires), vise à soutenir le développement, à accroître l'attractivité des communes, de leurs communes limitrophes et de l'ensemble du territoire.

Il a pour but de redynamiser les petites localités de moins de 20 000 habitants et leurs périphéries, avec pour objectif l'amélioration du cadre de vie de la population sur de multiples aspects.

Le programme "Petite Ville de Demain" apporte un accompagnement sur-mesure aux petites agglomérations et aux zones rurales pour mettre en œuvre leurs projets sociaux, économiques et de manière durable.

Afin de les accompagner dans leurs démarches, Mme Élisabeth TREVIN, Cheffe de Projet « Petites Villes de Demain » est arrivée en janvier dernier.



Crédits images ©D. Commenchal



Crédits images ©Val-au-Perche

Le 15 février, s'est tenu un premier rendez-vous entre les différentes parties prenantes.

Mme Isabelle THIERRY, Présidente de la CdC des Collines du Perche Normand, M. Rémy TESSIER, Maire de Bellême, M. Sébastien THIROUARD, Maire de Val-au-Perche et les élus ont accueilli M. Julien MINICONI, Sous-Préfet de Mortagne-au-Perche (Orne) et les représentants des institutions partenaires engagées auprès des collectivités dans le programme « Petites Villes de Demain ». Lors de cette réunion du comité de pilotage, les grandes étapes de ce programme qui se déroulera sur six ans, ont été exposées.

Les deux communes bénéficient actuellement de l'accompagnement de cabinets d'études pour établir un diagnostic précis. Il permettra de mettre en exergue leurs atouts et leurs axes d'améliorations et de dessiner les contours des projets futurs.

Quelques pistes sont déjà à l'étude :

- > à Bellême, la sauvegarde du patrimoine bâti, avec la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie, de la médiathèque et de la maison Boucicaut, mais aussi la préservation des commerces de centre-ville.
- > à Val-au-Perche, la réhabilitation du Foyer logement et la création d'un cheminement sur les berges de l'Huisne.



Val-au-Perche, foyer logement



Bellême, ancienne gendarmerie

Structurer les demandes et prioriser les sujets, le programme « Petites Villes de Demain » contribue à la synergie entre les différents organismes et partenaires qui aideront les communes. Il favorisera ainsi une plus grande efficacité et assurera la pérennité de projets.

Enfin, pour s'assurer d'une totale adhésion autour des projets, tout au long du processus, les habitants de Bellême et de Val-au-Perche pourront également prendre part aux réflexions, grâce à la concertation de ses habitants.

Un partenariat avec l'ONF pour mieux accueillir le public en forêt de Bellême



De gauche à droite : Isabelle Ermessent (Service environnement, accueil du public et développement territorial - ONF) - Julien Dupré (Responsable service tourisme - CdC) - Amale El Khaleli (Vice-présidente au Tourisme - CdC) - Isabelle Thierry (Présidente de la CdC des Collines du Perche Normand) - Samuel Autissier (Directeur de l'Agence Territoriale d'Alençon - ONF) - Luc Souchet, Responsable de l'Unité territoriale du Perche - Valentin Chaline, Technicien forestier territorial (Agents ONF) - Charlotte Jouvenot (DGS - CdC).

L'ONF (Office National des Forêts) et la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand ont signé un partenariat le 4 novembre dernier en forêt domaniale de Bellême. Ensemble, ils s'engagent sur 5 ans pour rénover les 11 sites d'accueil que compte cette forêt. C'est la première convention de partenariat signée par l'ONF dans l'Orne.

Un atout touristique

Avec ses 2 400 hectares, la forêt de Bellême figure parmi les plus majestueuses du Perche, avec ses hautes futaies de chênes et de hêtres et ses nombreux vallons et ruisseaux. Son passé prestigieux participe également à la renommée du domaine. Exploitée depuis l'antiquité, elle devient forêt royale au XIIIe siècle, puis propriété de l'État depuis la Révolution. Avec le développement des loisirs et activités de pleine nature, la forêt de Bellême est l'un des atouts touristiques du territoire.

Réhabiliter et rénover pour un meilleur accueil

L'ONF et la CdC des Collines du Perche Normand poursuivent le même objectif d'accueillir le public en forêt domaniale de Bellême, en cohérence avec les enjeux de respect de l'environnement et dans le principe de développement durable.

Avec la signature de cette convention, ils s'engagent autour d'un programme de réhabilitation, rénovation et création d'équipements.

Concrètement, l'ONF reste gestionnaire des forêts et la CdC finance la création et l'exploitation des sites d'accueil, leur mise en sécurité et la prise en charge du petit entretien.

Une collaboration assez unique autour de la valorisation touristique de la forêt et une première dans le département de l'Orne, saluée par M. Samuel Autissier, Directeur de l'Agence territoriale d'Alençon.

Dans le cadre de ce programme, 11 sites ont été ciblés : le Chêne de l'École, le Camp des Fourneaux, le Carrefour du Chêne Saint-Louis, le Chêne des Canadiens, le Camp du Châtelier, le Camp des Bruyères, le Carrefour des 7 bras, la Pierre des Druides, le parcours bien-être et santé, la Fontaine de la Herse et l'Étang de la Herse.



À titre d'exemple, le kiosque et la Fontaine de la Herse sont rénovés, de nouveaux agrès verront le jour au parcours de santé, des pupitres d'interprétations et de nouveaux mobiliers seront installés au sein de différents sites.

De belles réalisations pour permettre d'assurer un accueil optimal des visiteurs et une nouvelle expérience en forêt de Bellême.

« C'est important pour notre territoire, car nous nous promenons dans cette forêt qui attire beaucoup de monde et si nous pouvons la préserver, nous le ferons », a souligné Isabelle Thierry, Présidente de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand.

Exposition "Les Petits Papiers d'Abadie", le patrimoine industriel mis à l'honneur



Avec sa silhouette élancée, tel un phare, la cheminée de l'ancienne usine ABADIE marque l'entrée de la commune historique du Theil-sur-Huisne (Val-au-Perche).

Vestige du patrimoine architectural industriel de la fin du XIXe siècle, le bâtiment arrimé le long des berges de l'Huisne, intrigue les touristes de passage qui s'interrogent à chaque fois sur le passé de ce lieu emblématique et auquel les habitants sont très attachés.

Les élus ont souhaité mettre à l'honneur ce patrimoine à travers l'exposition "Les Petits Papiers d'Abadie" dans le cadre de ses animations touristiques estivales.

L'événement largement plébiscité par les commerçants et les habitants, s'est déroulé du 2 juillet au 23 septembre au Theil-sur-Huisne (Val-au-Perche).

Les visiteurs ont pu découvrir une vingtaine de panneaux composés de documents et de photographies anciennes. Au grè du parcours, dont le point de départ fut les grilles de l'ancien établissement, les visiteurs ont pu voir les étapes de fabrication du papier à cigarette, le travail et la vie des ouvriers et le développement international de ce fleuron local au début du XXe siècle. Une visite qui leur a permis de se replonger dans le passé glorieux de l'industrie papetière du début du siècle et dans la vie de la commune historique du Theil-sur-Huisne qui fut étroitement liée à celle de l'usine Abadie.

Cette exposition n'aurait pas pu être réalisée sans le précieux concours de M. Jean-Luc Surcin et la mise à disposition de ses archives personnelles.

Theillois d'origine, son grand-père et plusieurs membres de sa famille ont travaillé au sein de l'usine Abadie. Un lieu qu'il a connu en fonctionnement.

Membre des Mémoires Theilloises, il est aussi connu pour avoir été le directeur du cinéma le Saint-Louis pendant plus de cinquante ans.

Les élus municipaux de Val-au-Perche, les Mémoires Theilloises et les commerçants ont salué cette belle initiative et le travail de mise en lumière du patrimoine et de l'histoire locale.



Le filet perlé et brodé aura son musée à La Perrière



Filetières travaillant dans les rues de La Perrière vers 1920

Artisanat local, le filet brodé ou perlé, appelé aussi filet d'art ou filet artistique, a fait la renommée de la Petite Cité de Caractère de La Perrière (Belforêt-en-Perche) de 1850 à 1950. Pendant plus d'un siècle, le savoir-faire unique des 200 filetières Perrières qui travaillaient à domicile, a participé au prestige de la mode de la Belle Époque. Les grands couturiers parisiens et notamment Paul Poiret, celui-là même qui libéra la femme du corset et inventa une nouvelle silhouette féminine, se fournissaient auprès de la Maison Husset, une des trois fabriques présentes dans le village avec les entreprises Hervieux et Reine.

Vestige de ce passé glorieux, quelques pièces sont présentées aux visiteurs au bureau de l'Office de Tourisme de La Perrière. Un écrin trop confidentiel pour pouvoir présenter la totalité des collections.

Mettre en lumière un patrimoine unique

Les élus communautaires ont souhaité remettre en lumière ce patrimoine exceptionnel et unique avec la création d'un musée dédié.

La municipalité de Belforêt-en-Perche associée au projet mettra à disposition les locaux de la mairie de la commune déléguée de La Perrière pour accueillir le futur musée.

Pour réaliser l'agencement et la mise en scène de ce nouvel espace d'exposition, la CdC s'est faite accompagner par le cabinet de scénographie HA. Ils ont imaginé une muséographie en deux espaces. Au rez-de-chaussée, un spectacle immersif proposera au visiteur, par un dispositif d'éclairage et de projection, de découvrir les hommes et surtout les femmes qui ont fait vivre ce savoir-faire d'exception dans le Perche.

À ce niveau, est également prévu l'espace accueil du bureau d'information touristique.

Le premier étage sera consacré à la présentation de près de 500 pièces d'exception (robes, échantillons, carnets de commande, catalogues des fabricants...), avec pour l'occasion des pièces issues des archives de la Maison Husset prêtées par l'Ecomusée du Perche.

Pour la réalisation de ce projet d'envergure pour le territoire, la Communauté de Communes a sollicité la participation des fonds LEADER (Liaison Entre Action de Développement et l'Économie Rurale), pour le financement à 80% du musée, dont l'ouverture est attendue courant été 2023.



© agence ha

Promouvoir le futur musée

Grâce à l'aimable collaboration de Pierre Fontaine de la Maison Désinvolve et Julien Cendre, écrivain et figure incontournable de La Perrière, le service tourisme participera au salon parisien "L'Aiguille en Fête" en mars 2023 au parc des expositions de la Porte de Versailles. En outre, la CdC a d'ores et déjà demandé à être présente au sein du réseau Musée Normandie, afin de référencer le lieu.

Une présence qui permettra d'assurer la promotion de ce nouveau musée auprès du public.



Mobilité pour tous au cœur du territoire, un enjeu de demain et d'aujourd'hui ...

La mobilité, au-delà des déplacements du quotidien, est un véritable enjeu de société. Les habitants des territoires ruraux sont dépendants de la voiture individuelle et peu d'alternatives sont encore disponibles à ce jour. Aussi, les besoins en mobilité de la population du territoire sont en constante augmentation et concernent des publics variés.

La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a intégré en juillet 2021 la compétence « Mobilité ». Une compétence acquise dans le cadre de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) proclamée en décembre 2019. Cette nouvelle prérogative permettra de déployer une offre de déplacement en adéquation avec les besoins des résidents sur l'ensemble de son territoire.

Précurseur dans le domaine de la mobilité, elle a, dès 2007, mis en place un service de Transport À la Demande (TAD).

Ce service de déplacement permet de proposer des trajets à des tarifs très abordables, aux résidents des 16 communes que compte la CdC des Collines du Perche Normand, ainsi qu'aux usagers de la commune de Perche-en-Nocé. Il permet entre autres aux habitants de se rendre à leurs rendez-vous médicaux, dans les gares, aux marchés, d'accéder aux différents services intercommunaux, depuis leur lieu de résidence sur une simple réservation. Un service essentiel pour beaucoup d'habitants, mais dont le coût de prise en charge est important pour la collectivité. Afin d'étoffer et de pérenniser ce service, l'offre actuelle a vocation à être améliorée dans son fonctionnement et dans son service aux habitants.

C'est pourquoi, la CdC des Collines du Perche Normand a décidé d'élaborer son Plan De Mobilité Simplifié (PDMS).

Elle a mandaté un cabinet d'experts ITEM, spécialiste en mobilité, pour établir un diagnostic précis du territoire. Cette étude va durer un an, elle a pour but de déterminer une stratégie globale de mobilité.

Les objectifs du projet sont multiples :

- > faciliter l'accès aux services publics,
- > mettre en adéquation le mode de transport collectif et le transport à la demande avec les besoins du territoire,
- > permettre le développement de solutions alternatives, telles que le covoiturage et les mobilités douces,
- > répondre aux enjeux actuels et futurs de l'attractivité et de la transition énergétique.

Parallèlement à cette consultation, Marion Brethereau, diplômée d'un Master en aménagement de territoire, est venue renforcer les équipes de la CdC au début du mois d'octobre. En tant que Cheffe de Projet Mobilité, elle est un appui déterminant pour mener à bien le projet.

Début janvier 2023, se tiendra une première réunion de travail, impliquant habitants, élus, artisans, commerçants, partenaires sociaux et associations. Un rendez-vous qui a permis de présenter la méthodologie mise en place et les prochaines grandes étapes. Dans le cadre de l'étude, la population sera également amenée à exprimer ses besoins via un questionnaire, au cours du premier trimestre 2023.

Au second semestre 2023, un atelier participatif leur sera proposé. La mobilité est un projet structurant pour le territoire, recueillir les idées des habitants est important dans la réussite du projet. L'étude mobilité et la création du poste de chef de projet mobilité sont financés à 80 % grâce aux fonds LEADER (Liaison Entre Action de Développement et l'Économie Rurale), et avec l'appui de la région Normandie et du Pays du Perche Ornaix.



Marion BREHEREAU
Service Mobilité

« Après mon cursus d'étude à Caen, je désirais découvrir d'autres horizons. Venir ici, dans l'Orne au sein d'une intercommunalité à taille humaine est une réelle opportunité pour moi.

Je souhaite m'investir dans un projet en lien direct avec la population. La mobilité est un sujet transversal qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur toutes les composantes d'un territoire. Tout est à faire, c'est un vrai défi et c'est très motivant. »

TAD
SERVICE MOBILITÉ

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30

02 37 49 63 51

Réservation dernier délai, la veille de votre déplacement avant 12h en semaine et le vendredi avant 12h pour le weekend et le lundi.

Zone d'activités à Igé : lancement d'un nouveau chantier



Crédits images : En haut ©A3dess-architecture - à droite ©NaturaModule

Le développement économique est un enjeu majeur de l'attractivité du territoire. La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand poursuit ses actions pour accompagner et soutenir son tissu économique. Afin de conserver ses entreprises et pérenniser les emplois, elle offre des solutions foncières à toutes les étapes de vie des sociétés. Cela leur permet de s'agrandir et d'accueillir de nouveaux salariés.



Au début du mois de septembre, les travaux ont débuté à Igé, avec la création d'un bâtiment relais sur la zone d'activités de la Croix des Rocs. Un bâtiment qui accueillera Evidence Environnement, entreprise vertueuse de l'économie circulaire spécialisée dans le recyclage et la rénovation de conteneurs à déchets et mobilier urbain. Déjà présente sur notre territoire depuis 2017, ce déménagement permettra à l'entreprise de croître et de recruter trois personnes supplémentaires en CDI. Le dispositif du « **bâtiment relais** » repose sur le principe de location-vente, la Communauté de Communes est le maître d'ouvrage et l'entreprise rembourse ensuite le prêt contracté par la collectivité via des loyers.

La zone d'activités à Igé va également accueillir l'entreprise Natura Modules qui vient d'acquiescer une parcelle de 2000 m², pour y construire un bâtiment totalement écologique avec un nouvel espace showroom. Il s'agit d'une société de conception, de fabrication et montage de modules de jardin habitables à ossature bois et de terrasses en bois sur mesure. Natura Modules, dont le développement a connu une forte évolution, a débuté son activité au sein de la pépinière d'entreprises mise en place par la CdC.

La formule « **pépinière d'entreprises** » est spécifiquement dédiée pour accueillir des jeunes entreprises en création ou créées depuis moins de 5 ans, sur le territoire. Le principe repose sur la location de locaux, dont les loyers attractifs évoluent



durant les quatre premières années, afin de se rapprocher progressivement des prix de marché. Chantier d'envergure, la zone de la Croix des Rocs propose 6 300 m² encore disponibles pour une ou plusieurs entreprises, au tarif de commercialisation de 4€/m². Elle bénéficie d'une desserte directe sur la RD 938 à proximité de Bellême et de Mamers, un emplacement idéal.

Outre ce nouveau chantier, la CdC poursuit sa politique en faveur des entreprises avec l'extension du parc d'activités de la Croix Verte avec un accès depuis la RD 938 et la RD 955. Sur cet emplacement, 3 bâtiments sont en cours de réalisation par une entreprise privée. Ils seront mis à la location et accueilleront de futures sociétés. Un menuisier déjà présent à Saint-Germain-de-la-Coudre souhaite y développer son activité. La CdC est aussi en contact avec 3 autres potentiels acquéreurs. Déjà commercialisé au trois-quarts, l'emplacement dispose de 9 000 m² disponibles pour de nouvelles implantations.

À Ceton, le lancement des travaux sur la zone des Près sous Malpeau de plus de 20 000 m², répartis en 5 lots, est attendue pour début 2023.

Afin de répondre aux exigences en matière environnementale et de minimiser l'artificialisation des sols, la CdC des Collines du Perche Normand développe son programme foncier économique dans le cadre de son PLUi.

Le futur plan local d'urbanisme intercommunal, permettra de concilier les besoins des entreprises et qualité d'intégration. Ces vastes projets viennent compléter une offre diversifiée à destination des entrepreneurs, allant du terrain nu aux bâtiments artisanaux adaptés.

La future ZA de la Pointe Saint-Martin accueillera un centre de formation



Crédits images ©Geoportail

Les parcelles économiques sur le territoire bellémois étant soit déjà occupées ou en cours de finalisation avec seulement encore quelques m² disponibles, la CdC des Collines du Perche Normand a souhaité étendre son projet d'aménagement économique dans le prolongement de la zone de la Croix Verte.

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement en faveur des entrepreneurs, les élus ont voté en mars 2022, l'ouverture à l'urbanisation de la zone située sur la commune de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême.

Consciente des besoins et des enjeux pour le territoire, la CdC veut conduire ce projet dans le respect du développement durable, de l'économie et de la préservation des ressources.



Crédits images Hervet Manufacturier - ©Thomas Bangalter



Désireuse également de développer l'offre d'apprentissage sur le territoire, la CdC apporte son soutien à Nicolas Hervet pour la création d'un centre de formation d'excellence. Nicolas Hervet, co-fondateur de HERVET Manufacturier, est déjà présent à Igé.

Son entreprise spécialisée dans la fabrication de meubles en bois haut de gamme, confectionnés en petite série par des artisans d'art, revendique son ancrage local depuis cinq générations.

Transmettre et pérenniser un savoir-faire

Nicolas Hervet, propriétaire d'une parcelle de terrain à cet endroit, souhaite y implanter un centre de formation. Très attaché à Bellême de par son héritage familial, il a pour grand projet de développer un centre d'apprentissage d'excellence. Nommé "L'ESCADRILLE", celui-ci pourrait former une douzaine d'apprentis déjà initiés au travail du bois et désireux de se perfectionner aux techniques d'ébénisterie, de marqueterie, de placage, de métallerie et de vernis anciens à la main.

En cohérence avec l'identité du campus, le bâtiment réalisé par HERVET Manufacturier, sera intégré dans un environnement paysager exemplaire. Un projet plébiscité par les élus de la CdC des Collines du Perche Normand. L'aura internationale et le savoir-faire d'HERVET Manufacturier mettront un joli coup de projecteur sur le territoire.

De nouvelles parcelles pour de nouvelles entreprises

La nouvelle zone d'activités de la "Pointe-Saint-Martin" proposera également 10 lots, représentant près de 30 000 m² d'activités. Cet espace permettra ainsi de répondre aux nombreuses demandes des entreprises souhaitant s'installer et croître sur notre territoire.

Le numérique, tout comprendre avec les ateliers collectifs gratuits



Théo NAHON - Conseiller numérique et les participants aux ateliers numériques de l'Elabo

Des ateliers collectifs et des rendez-vous personnalisés

Envoyer un email, faire sa déclaration d'impôts en ligne, demander une nouvelle carte d'identité, enregistrer une photo, utiliser les réseaux sociaux, faire un appel en visio avec ses proches, le Cloud c'est quoi ? ect. Le numérique désormais est omniprésent. Vous êtes parfois démuni devant l'outil informatique et certaines choses vous semblent opaques ou totalement incompréhensibles. Rassurez-vous, il n'y a jamais de mauvaises questions, il n'y a pas de problèmes et toujours des solutions. Parce qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre des nouvelles choses, l'Elabo, l'espace numérique de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand propose depuis plus d'un an des ateliers numériques collectifs gratuits et ouverts à tous.

Théo Nahon, conseiller numérique, anime chaque semaine des ateliers sur les bonnes pratiques pour utiliser son équipement informatique et vous accompagne dans vos usages digitaux. Au programme de ces animations, des thématiques variées autour de différents sujets tels que : la sécurité de ses comptes, bien acheter sur le net, sauvegarder ses photos de vacances, éviter les pièges et les arnaques sur Internet, tout savoir sur "Mon Espace Santé..." sont quelques exemples. L'animateur de l'Elabo vous donne rendez-vous de 14h00 à 15h30, les mardis à Bellême et les vendredis au siège de la CdC à Val-au-Perche (Le Theil). Mais sachez qu'il est également possible d'avoir des rendez-vous individuels, pour vous accompagner sur un sujet particulier. L'équipe de l'Elabo est à votre écoute.

Pour vous inscrire, rien de plus simple, il suffit de contacter :

- > Théo Nahon au 06 11 76 80 49 ou par email : conseillernumerique@perchenormand.fr ou
- > Thomas Debris au 06 26 63 44 55 ou par email : numerique@perchenormand.fr

Le FabLab, le lieu pour créer et expérimenter !

Vous êtes particulier ou professionnel et vous souhaitez, inventer, créer, personnaliser un objet, un textile... ?

Venez au FabLab :

- > floquer, broder, un sac, un vêtement, un tablier ...
- > imprimer votre objet en aluminium, en bois, en carton, en ardoise, en plexiglass, en verre...

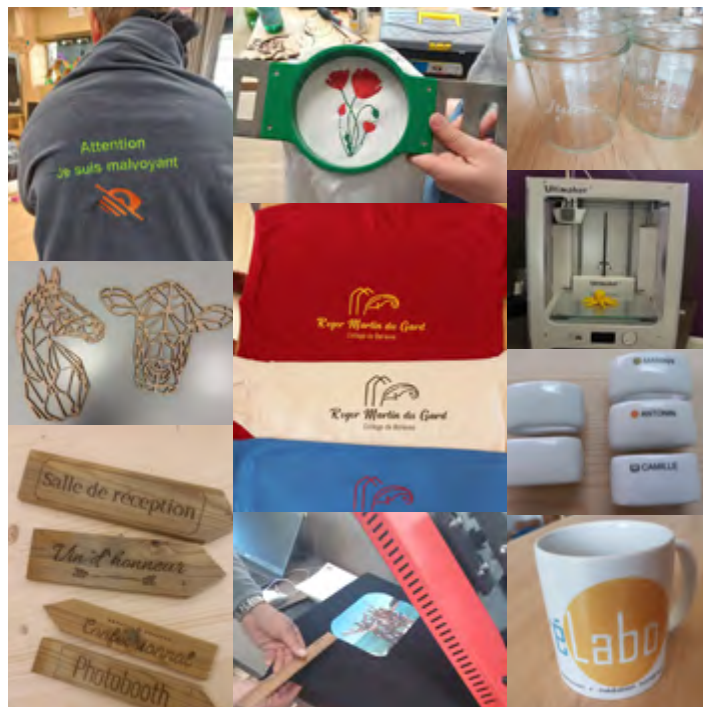
Vous avez un projet de création et vous souhaitez le réaliser ?

- > Venez découper, graver ou imprimer votre création.

Le FabLab (Laboratoire de Fabrication) est un atelier de fabrication numérique, d'expérimentation technologique, équipé de 10 machines à votre disposition : scanner laser 3D, imprimante 3D, plotter de découpe vinyle, presse à chaud, brodeuse numérique, 2 découpeuses - graveuses laser, fraiseuse numérique, imprimante UV et un farmbot (Robot potager pour l'agriculture de précision).

L'équipe de l'Elabo vous guide dans l'utilisation de toutes ces machines. Vous pouvez laisser libre cours à votre créativité.

Renseignements : Thomas Debris au 06 26 63 44 55 ou par email à l'adresse suivante : numerique@perchenormand.fr



Les nouveaux venus en 2022

Dans la continuité de la réalisation des PSLA (Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires), la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand s'investit au quotidien pour accueillir de nouveaux praticiens sur le territoire.

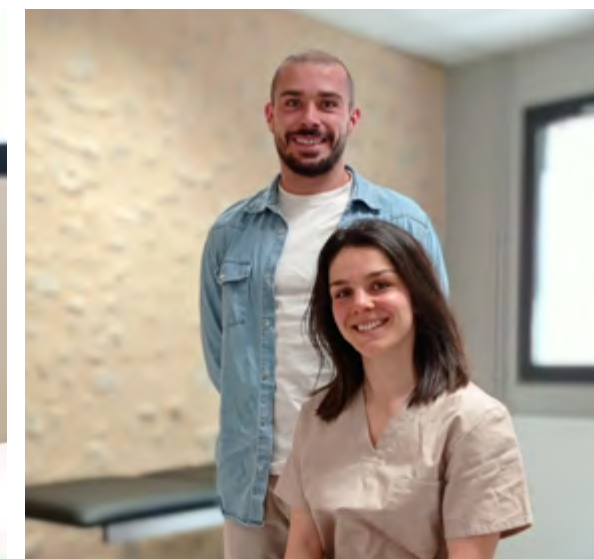
Au cours de l'année 2022, de nouveaux visages sont venus étoffer l'offre de santé.

Patricia Montes-Romero, médecin généraliste, a débuté ses consultations au pôle de santé de Val-au-Perche le 1^{er} avril 2022.

Elle avait échangé avec le Docteur Aurora Santamaria, qui exerce à Bellême, sur les opportunités d'installation et sur la qualité de vie. Venue en visite en 2021, elle a été conquise par les paysages et aussi par l'équipement mis à disposition des praticiens. Souhaitant avoir une nouvelle expérience, elle a rapidement réalisé les démarches pour venir pratiquer sur notre territoire.



Patricia MONTES-ROMERO / Evan SUGRANES & Lauryne AUDEBERT



De nouveaux ostéopathes

Au printemps 2022, Evan Sugranes et sa compagne Lauryne Audebert ont également intégré les pôles de santé.

Originaires de Seine-et-Marne, ils ont effectué quelques déplacements dans la région. Cette expérience leur a permis de découvrir le territoire et ils se sont tout de suite projetés. Venir s'installer est devenu rapidement une évidence.

Séduits par l'offre de cabinet pluridisciplinaire au sein des pôles de santé, ils ont souhaité intégrer le programme.

Tous deux spécialistes des thérapies manuelles fondées sur les manipulations osseuses ou musculaires, ils reçoivent tous les types de patients, nourrisson, enfant, adulte et femme enceinte. Leur passé de sportifs professionnels leur permet de traiter les pathologies spécifiques de la patientèle sportive. Ils partagent leur temps de consultation entre Bellême et Ceton.

Arrivée également du Dr Francisco Javier Perez Delgado, médecin généraliste, il reçoit à Bellême depuis le 1^{er} octobre 2022.

Poursuivre le recrutement

Le Département de l'Orne en partenariat avec la CdC des Collines du Perche Normand, a missionné un cabinet afin de poursuivre le recrutement de nouveaux médecins, notamment pour le futur pôle de santé de Saint-Germain-de-la-Coudre.

Au printemps dernier, quelques visites ont donné lieu à des échanges avec de potentiels médecins, des rencontres qui restent à concrétiser.

En parallèle, pour compenser le départ du Docteur Eduardo Arquer, qui a pris sa retraite le 31 décembre, la CdC est en contact avec un second cabinet en vue de son remplacement dans les meilleurs délais.

Construction du Pôle de santé à Saint-Germain-de-la-Coudre

Pour répondre aux besoins d'installation de nouveaux praticiens sur le territoire, la CdC des Collines du Perche Normand souhaite développer son offre d'accueil.

Dans la continuité du projet global des PSLA, un pôle de santé verra le jour sur la commune de Saint-Germain-la-Coudre. Le lancement de ce nouveau chantier est prévu dans le courant du premier semestre 2023.

Retrouvez toutes les coordonnées de nos praticiens sur notre site internet, à l'adresse suivante :

<https://www.perchenormand.fr/vie-quotidienne/poles-sante/>



La médiathèque gratuite pour tous !

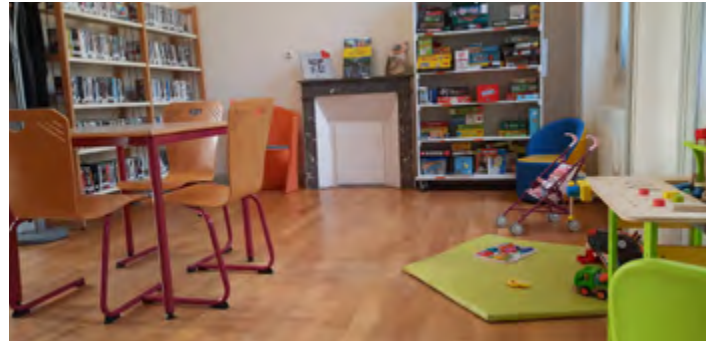
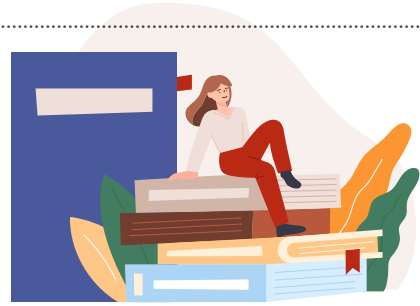
Grande nouveauté depuis le 15 juin 2022, l'abonnement à la Médiathèque des Collines du Perche Normand est **GRATUIT pour tous !** Une large offre de livres, musique, jeux de société, films et de jeux vidéos, est à la disposition des habitants du territoire.

L'inscription auprès de nos médiathèques vous permet d'emprunter **10 livres, 5 DVD ou CD et 2 jeux pour un mois** sur le site de Val-au-Perche ou celui de Bellême.

Poussez les portes de nos médiathèques, venez à la rencontre d'Angelina, Mélanie, Marie-Anne et Delphine, elles vous guideront et vous feront partager leurs coups de cœur et nouveautés.

Votre inscription vous donne également accès aux ressources numériques de la médiathèque départementale de l'Orne sur mdo.orne.fr. Elle propose des milliers de films, longs et courts métrages, documentaires, films d'animation, issus des catalogues d'Arte VOD et Univers Ciné, en streaming ou en téléchargement.

Vous pouvez aussi vous connecter à la plateforme de formation Skilléo. Vous y retrouvez des cours variés : loisirs créatifs, langues étrangères, gastronomie, sport, musique ...



Des espaces réaménagés

> À Bellême, le réaménagement de l'espace jeunesse et documentaire a permis la création d'un petit espace de jeu.

> À Val-au-Perche, l'espace ludothèque a été repeint et réaménagé. Au second étage, une nouvelle salle est désormais accessible au public, aux horaires d'ouverture de la médiathèque (même lorsque la ludothèque est fermée).

Si vous souhaitez une table pour jouer, lire, travailler, préparer un exposé, rien de plus simple, il vous suffit d'en faire la demande à l'accueil qui mettra à votre disposition cet espace.



La fête des associations, le rendez-vous de la rentrée

La rentrée scolaire coïncide avec la reprise des activités de loisirs. Sportives, artistiques ou de nature et les associations du territoire proposent un florilège de possibilités pour le temps libre.

Au mois de septembre a eu lieu la première réédition de la fête des associations.

Un rendez-vous organisé simultanément à Bellême et Val-au-Perche, qui a réuni près d'une trentaine de d'associations.

Avec cet événement, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a souhaité proposer aux habitants un moment convivial placé sous le signe de la rencontre, de l'échange et de la découverte de nouvelles activités.

Le public a pu aller à la rencontre des différents acteurs du monde associatif local.

Musique, danse, sport, loisirs créatifs, au cours de la journée, enfants et adultes ont pu découvrir des activités et assister à de nombreuses démonstrations.

Pour septembre 2023, une nouvelle édition est déjà prévue pour début septembre.

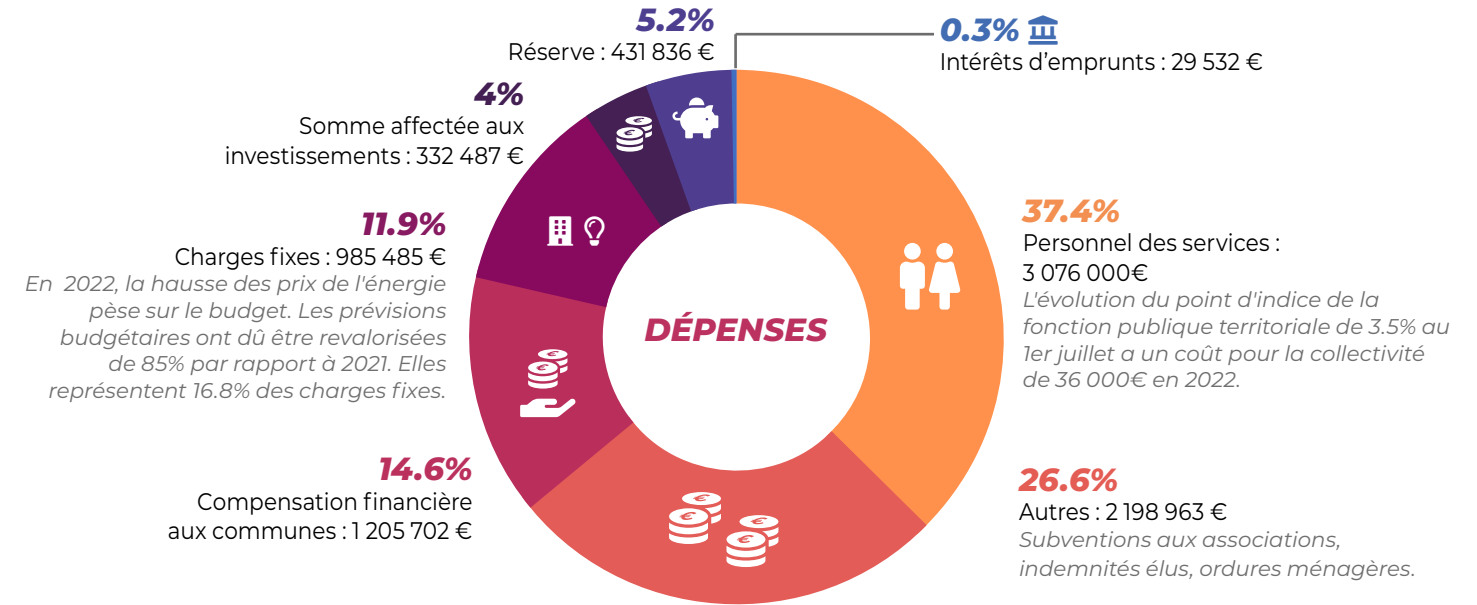
Notez ce rendez-vous dans vos agendas !

Associations, vous souhaitez participer ?

Prenez contact dès maintenant avec la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand.



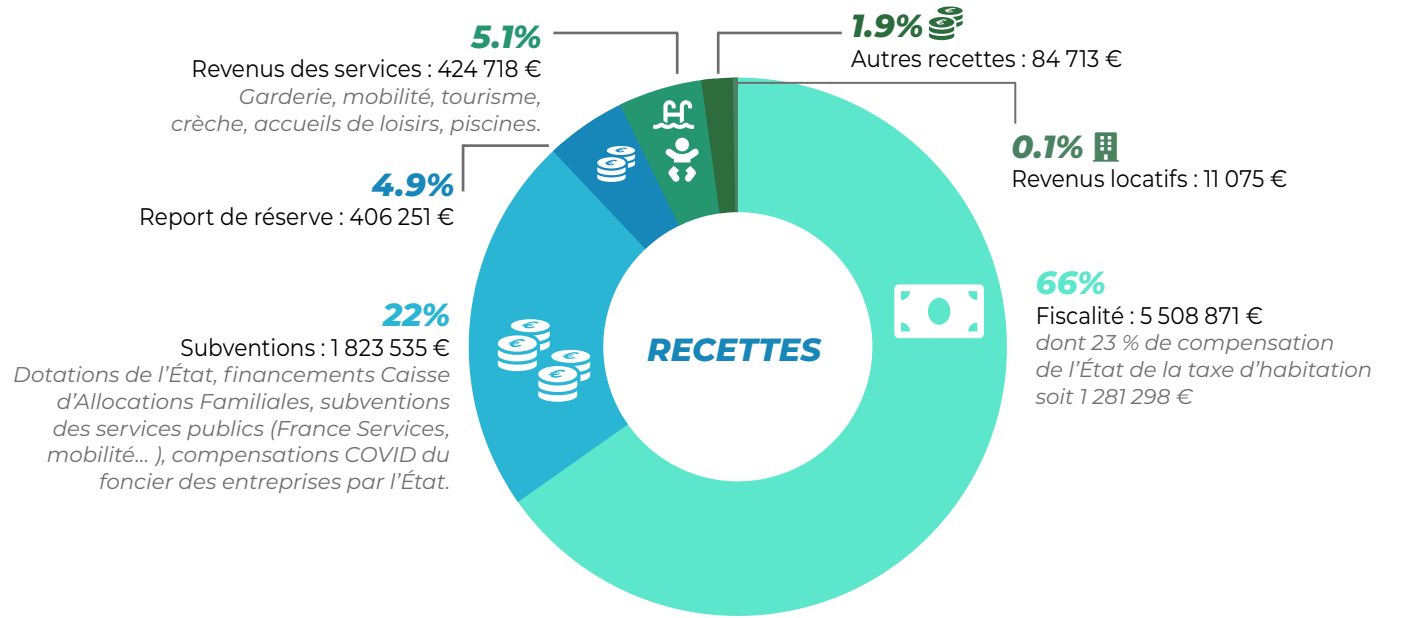
Budget de fonctionnement 8 259 163 €



Pour continuer à garantir un niveau d'investissement public efficace tout en maintenant une situation financière saine et une pression fiscale raisonnable, les élus de la Communauté de Communes ont missionné un cabinet d'expertise financière.

Il produira une analyse des comptes et des perspectives financières.

Ainsi, les élus communautaires pourront définir une ligne directrice à suivre lors des prochaines validations budgétaires.



EMPRUNTS À REMBOURSER
1 898 473 €

Soit une dette de 150 €/habitant (12 601 habitants recensement INSEE 2021)

EN COMPARAISON

. Moyenne régionale : **238€ / hab**

. Moyenne nationale : **218€ / hab**

. Moyenne départementale CdC taille équivalente

453€ / hab

INVESTISSEMENTS 2022
5 078 636 €

Voirie, travaux sur les équipements, matériels et mobiliers (école), financement des études du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et acquisition de réserves foncières

BUDGETS ANNEXES 2022
2 035 000 €

Viabilisation des zones d'activités, construction d'un bâtiment relais, acquisition de biens immobiliers et mobiliers, travaux d'extension de l'Elabo

D'ici 2026, les futurs investissements porteront sur le développement touristique avec la valorisation de la forêt de Bellême et l'aménagement du musée du filet à La Perrière (Belforêt-en-Perche). En 2023 démarrera le projet de réhabilitation de l'école du Theil, pour un montant prévisionnel de 3 200 000 €. Un projet engagé sur plusieurs années.

Le projet de rénovation de la piscine de Bellême, pour un montant estimé à 1 000 000 €, est prévu en 2024.

ACCUEIL CDC

3 rue de la Cidrerie
Val-au-Perche (Le Theil)
Lundi : 13h30 - 16h45
Mardi au vendredi
08h45 - 12h00 / 13h30 - 16h45
Contact : 02 37 49 63 51
accueil@perchenormand.fr

ACCUEIL DE LOISIRS 3-12

Les mercredis et pendant les vacances.
> **Belforêt-en-Perche**,
Contact : Marie Souchet
06 04 44 63 63
centredeloisirs.paysbellemois@gmail.com

> **Ceton, Val-au-Perche, Saint-Germain-de-la-Coudre**,
Contact : Pascal Fauvel
06 42 22 09 56
enfance@perchenormand.fr

ENFANCE JEUNESSE

Contact : Marie Souchet
06 89 40 06 36
animations@perchenormand.fr

ESPACE JEUNES 12-17

> **Val-au-Perche (Le Theil)**
Contact : Guillaume Lebrun
06 26 63 67 80
espacejeunes@perchenormand.fr

> Bellême

Contact : Guillaume Beunardeau
06 10 40 03 05
espacejeunes@perchenormand.fr

MULTI-ACCUEIL

> **Val-au-Perche (Le Theil)**
«LES P'TITS LOUPS»
02 37 53 56 60
creche.lesptitsloups@perchenormand.fr

> Bellême

«LES 3 POMMES»
02 33 85 44 27
creche.3pomm@orange.fr

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

> **Val-au-Perche (Le Theil)**
«Ribambelle»
Maison de la Petite Enfance
le mercredi de 9h à 11h en période scolaire
Contact : Yannick Taillandier
02 37 53 56 62 / 06 78 73 68 05
laep@perchenormand.fr

> Bellême

«La Courte Echelle» Famille Rurale
à la Maison des Associations
le lundi de 9h à 11h en période scolaire
Contact : Anne Vaille
06 42 25 90 21
lacourteechelle-laep@orange.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

> **Val-au-Perche (Le Theil)**
Maison de la Petite Enfance
Rue de la Cave rouge
Contact : Yannick Taillandier
02 37 53 56 62 / 06 78 73 68 05
rampe@perchenormand.fr

> Bellême

1 Place de la République
Bureau RdC de la Mairie
Contact : Anne Vaille
06 42 25 90 21
ramdupaysbellemois@orange.fr

MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE

> **Val-au-Perche (Le Theil)**
Mardi et vendredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h
Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h
Contact : 02 37 49 66 36
mediatheque.leteuil@perchenormand.fr

> Bellême

Du mardi au vendredi : 15h-18h
Jeudi et samedi : 10h-12h30
Contact : 02 33 73 16 80
mediatheque.bellem@orange.fr
Site internet & facebook
mediatheque.perchenormand.fr
[@letheilmediatheque](https://www.facebook.com/letheilmediatheque)

ELABO - FABLAB

Rue du Collège. Pépinière d'Entreprises
Bellême
[@elabotierslieu](https://www.facebook.com/elabotierslieu)
Contact : Thomas DEBRIS
06 26 63 44 55
numerique@perchenormand.fr
Contact : Théo Nahon
06 11 76 80 49
conseillernumerique@perchenormand.fr

ESPACE FRANCE SERVICES

> **Val-au-Perche (Le Theil)**
3 rue de la Cidrerie.
Contact : 02 37 49 61 88
service.public@perchenormand.fr

> Bellême

Place de la République
Contact : 02 33 82 03 49
msabelleme@perchenormand.fr

SPANC

Contact : Charly Tertre
02 37 49 63 51 / 06 20 33 67 25
spanc@perchenormand.fr

PLUi / URBANISME

Contact : Martin Gibault
02 18 00 01 00 / 06 04 45 69 56
urbanisme@perchenormand.fr

ÉCONOMIE / SANTÉ

Contact : Charlotte Jouvenot
02 18 00 01 03 / 06 82 11 47 45
economie@perchenormand.fr

TOURISME

Contact : Julien Dupré
02 37 49 60 55
tourisme@perchenormand.fr

Office du Tourisme
Boulevard Bansard des Bois
Bellême
02 33 73 09 69
sejour@perchenormand.fr
[@percheennormandie](https://www.facebook.com/percheennormandie)
[@bellemetourisme](https://www.instagram.com/bellemetourisme)

MOBILITÉ

Transport à la demande
Réservation du lundi au vendredi
de 8h45-12h00 / 13h30-16h30
02 37 49 63 51
RÉSERVATION OBLIGATOIRE
Dernier délai, la veille de votre
déplacement avant 12h en semaine
et le vendredi avant 12h pour le weekend
et le lundi.

PISCINES

> **Ceton : H₂O Perche**
Piscine couverte avec espace détente
et activités, ouverte toute l'année

> Bellême

Piscine extérieure chauffée,
ouverte de juin à septembre
Contact : 02 37 29 71 82
piscines@perchenormand.fr

AGENCE POSTALE

Saint-Germain-de-la-Coudre
Du mardi au samedi : 9h15-12h15

DÉCHETTERIES

> **Val-au-Perche (Le Theil)**
Lundi : 13h30-17h30
Mercredi, et vendredi :
9h00 - 12h00 / 13h30-17h30
Samedi : 9h00-12h00 / 13h30-17h15

> Bellême

Du lundi au samedi :
9h-12h / 13h30-18h
Fermeture le dimanche et les jours fériés.

SUIVEZ-NOUS

www.perchenormand.fr
[@cc.perchenormand](https://www.facebook.com/cc.perchenormand)